

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Décision du 26 janvier 2023 portant sanction dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie

NOR : ENER2305425S

Par décision de la ministre de la transition énergétique en date du 26 janvier 2023, en application de l'article L. 222-2 du code de l'énergie, la ministre de la transition énergétique a prononcé à l'encontre de la société TEKSIAL, de numéro SIREN 501498141 dont le siège social est situé 54, avenue Jean-Jaurès, 92700 Colombes, l'annulation d'un volume de 579 500 kWh cumac de certificats d'économies d'énergie et d'un volume de 5 266 080 kWh cumac de certificats d'économies d'énergie au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique.